

CONCERTATION CONTINUE SUR LE PROJET FORGE+ DE NOUVEL ATELIER DE FORGE AU CREUSOT ET SON RACCORDEMENT ELECTRIQUE

Compte-rendu de la réunion publique d'ouverture du 10 février 2026 au Creusot

La réunion a duré 2h. Elle a réuni environ 105 participants.

Intervenants :

- David MARTI, maire du Creusot et président de la Communauté Urbaine Creusot-Montceau (CUCM)
- Sébastien MARTOIA, directeur de Framatome Le Creusot
- Pascal ENGELVIN, chef de projet Forge+, Framatome
- Olivier FROMENT, responsable concertation, Réseau de transport d'électricité (RTE)
- Emmanuelle GEOFFROY, directrice des affaires publiques de Bourgogne-Franche-Comté, RTE
- Marion FURY, garante de la concertation continue
- Patrick DERONZIER, délégué régional de la Commission nationale du débat public (CNDP) en Bourgogne-Franche-Comté

Animation :

- Hélène PERLEMBOU, bureau d'études SYSTRA

Déroulé de la réunion publique :

1. Introduction de la réunion et mot d'accueil du maire du Creusot
2. Retour sur la concertation préalable et présentation de la concertation continue
 - Présentation de la CNDP par le délégué régional et des enseignements de la concertation préalable par la garante
 - Présentation des enseignements de la concertation préalable et des engagements pris par Framatome et RTE
 - Présentation du dispositif de la concertation continue (calendrier des rencontres, site internet)
 - Temps d'échanges avec la salle

3. Présentation des avancées depuis la fin de la concertation préalable et des prochaines étapes du projet, suivi d'un temps d'échanges avec la salle
4. Conclusion
 - Point sur les prochaines rencontres
 - Clôture de la réunion

Synthèse de la réunion

Retour sur la concertation préalable et présentation de la concertation continue

La concertation préalable s'est déroulée entre mai et juillet 2025 à travers 18 rencontres réunissant 1061 participants. 259 questionnaires papier ont été complétés par le public et 10 questions ainsi que 30 avis ont été déposés sur le site internet de la concertation concertation.forgeplus.fr.

A l'issu du bilan des garants rendu en août 2025, les maîtres d'ouvrage ont rendu leur rapport en octobre 2025. Les principaux enseignements tirés de la concertation préalable concernent la prise en compte de l'architecture des bâtiments, le traitement des nuisances (bruit, vibrations, poussières), la formation en interne, le recours aux entreprises locales ou encore la prise en compte du besoin de logements et autres services.

La concertation continue se déroulera jusqu'à décembre 2026, et prévoit notamment 3 réunions publiques, 2 visites de la forge à destination d'étudiants et 3 ateliers thématiques. En parallèle, le site internet sera mis à jour, et le dépôt d'avis/questions et de cahiers d'acteurs ainsi que l'organisation de débats autoportés seront encore possibles.

Temps d'échanges avec le public

Plusieurs temps d'échanges ont ponctué cette réunion publique d'ouverture. Les principaux points abordés par le public concernaient les difficultés du secteur en matière de recrutement, la formation des futurs salariés de Forge+, les nuisances associées au projet, le recours à la sous-traitance ou encore les services publics et logements nécessaires à l'intégration des futurs salariés.

Les avancées depuis la fin de la concertation préalable

Plusieurs appels d'offres ont été lancés pour la construction des bâtiments et infrastructures ainsi que pour les équipements.

Des études de détail pour la fabrication des lingots, études pyrotechniques et sondages géotechniques ont également été réalisés.

Framatome élabore par ailleurs un plan d'actions sur l'atténuation des vibrations de la presse et prépare l'étude d'impact tout en recherchant des sites de compensations pour la disparition des habitats naturels.

Du côté de RTE, le fuseau de moindre impact a été validé en réunion de concertation dite Ferracci, le 16 décembre 2025. RTE a lancé des études de détail pour la définition d'un tracé à l'intérieur de ce fuseau de moindre impact, des études de topologie et de passage en sous-œuvre des obstacles, et des sondages géotechniques. L'inventaire Faune / Flore / Habitats et les études

environnementales permettront quant à elles de mettre en œuvre la séquence d'évitement, de réduction ou de compensation des impacts.

Prochaines étapes

Une visite de la forge avec les étudiants de l'IUT du Creusot ainsi qu'une réunion d'information sur les marchés à venir auront lieu prochainement (informations sur le site internet [Concertation Forge+ : Concertation continue](https://concertation.forgeplus.fr)).

Introduction de la réunion

NB : Le diaporama projeté par les différents intervenants lors de la rencontre est accessible sur le site internet du projet : <https://concertation.forgeplus.fr>

David MARTI, maire du Creusot et président de la CUCM, salue les participants et souligne l'intérêt que le territoire porte au projet de Framatome.

Il explique que la présente réunion s'inscrit dans la continuité de la concertation préalable qui s'est tenue en 2025. La démarche de concertation continue vise ainsi à recueillir les avis du public afin d'intégrer au mieux le projet dans la ville, notamment en traitant les enjeux d'intégration, d'accueil, de logement, ou encore de mobilité.

Hélène PERLEMBOU, animatrice, explique que la présente réunion s'inscrit dans la démarche de concertation continue sur le projet Forge+ porté par Framatome et de son raccordement électrique porté par RTE.

Elle rappelle que plusieurs modalités de participation sont disponibles (site internet, fiches avis...) et réalise un rapide sondage à main levée parmi le public : la majeure partie des participants ont déjà participé à une réunion de concertation sur le projet Forge+.

Elle présente les intervenants présents en tribune et rappelle la présence de Marion FURY, garante de la concertation continue désignée par la Commission nationale du débat public (CNDP). Elle présente ensuite le déroulé de la réunion.

Retour sur la concertation préalable et présentation de la concertation continue

Intervention de la CNDP

Patrick DERONZIER, délégué régional Bourgogne-Franche-Comté de la CNDP, rappelle que la CNDP est une institution indépendante qui vise à garantir le droit à l'information et à la participation du public pour tout projet ayant un impact sur l'environnement.

Il invite à cet égard les participants à débattre et échanger autour du projet porté par Framatome.

Il rappelle les valeurs portées par la CNDP :

- L'indépendance ; La CNDP est indépendante du maître d'ouvrage et des parties prenantes du projet.
- La neutralité ; La CNDP n'a pas d'avis propre à défendre et ne se positionne pas en faveur ou en défaveur du projet.
- La transparence vis-à-vis des actions menées dans le cadre de la concertation.
- L'argumentation des observations.
- L'égalité de traitement ; Toute contribution a le même poids.
- L'inclusion ; La CNDP va à la rencontre de tous les publics.

Il explique que la concertation préalable menée par Framatome a permis de questionner l'opportunité du projet. Un bilan a ainsi été rendu par les garants et un rapport de décision par le maître d'ouvrage, comportant les enseignements tirés de la concertation préalable et les suites à donner au projet.

Framatome ayant décidé la poursuite du projet, une concertation continue est déployée, dont l'objectif est de continuer à informer le public de toutes les évolutions du projet, sous l'égide de la garante.

Afin d'être mis en œuvre, le projet nécessitera une autorisation administrative environnementale préfectorale soumise à enquête publique, conduite par un commissaire enquêteur. Le rapport qui sera rendu par la garante à l'issue de la concertation et le mémoire en réponse des maîtres d'ouvrage permettront de nourrir l'enquête publique à venir.

Marion FURY, garante de la concertation, rappelle que les rendez-vous de la concertation préalable ont permis la tenue de 12 rencontres publiques organisées par les

maîtres d'ouvrage, réunissant une pluralité d'acteurs. En parallèle, 5 dispositifs ciblés ont été organisés : un débat mobile au Lycée Léon Blum, un atelier à l'IUT du Creusot, un atelier à l'ENSAM de Cluny, un atelier dédié aux salariés de Framatome et 2 permanences avec les salariés.

Par ailleurs, le bilan des garants rendu en août 2025 ainsi que le rapport des maîtres d'ouvrage rendu en octobre 2025 sont accessibles en ligne sur le site de la CNDP et sur le site dédié au projet (concertation.forgeplus.fr).

Elle présente les enseignements clés tirés de la concertation préalable :

- Des controverses concernant la politique énergétique française et la place donnée au nucléaire dans le mix énergétique
- Des divergences d'appréciation sur la viabilité économique du projet
- Un accord sur les objectifs de souveraineté énergétique et de réindustrialisation, avec quelques avis divergents sur la capacité de Forge+ à y contribuer
- Des préoccupations sur l'instabilité politique et l'éventuelle évolution de la stratégie énergétique
- Un consensus sur l'importance de l'ancrage territorial, avec un accord unanime sur la nécessité d'associer les entreprises locales
- Des retombées économiques perçues comme positives pour une industrie historiquement ancrée sur le territoire
- Des préoccupations sur les difficultés d'accès des entreprises locales aux appels d'offres et les risques de concurrence en matière d'emplois
- Un consensus sur l'importance de faire connaître et moderniser l'image du secteur industriel
- La nécessité de renforcer l'offre de formation locale, notamment pour les métiers spécialisés tels que forgeron
- Un besoin d'infrastructures d'accompagnement pour accueillir les nouveaux salariés
- Un consensus sur les avantages de l'implantation du projet sur une friche industrielle, évitant ainsi l'artificialisation de nouvelles terres
- L'importance de l'intégration paysagère et de la qualité architecturale des futurs bâtiments
- Des inquiétudes sur la ressource en eau (consommation, gestion, traitement des effluents) et sur la pollution de l'air et des sols, en phase chantier et en phase exploitation
- Des inquiétudes sur la présence de potentiels polluants sur les sols, hérités d'anciennes activités industrielles sur le site
- Les impacts sur la biodiversité et les mesures compensatoires avec des avis divergents sur leur efficacité
- Des consensus sur la saturation du réseau routier avec des difficultés liées aux convois exceptionnels, et l'importance de préserver des connexions

piétonnes et cyclables, notamment dans le cadre de la privatisation de l'avenue Gaston-Bachelard.

- Un manque d'animation territoriale ressenti par certains participants, ainsi que la dégradation des services publics et le manque de services de proximité et de logements accessibles et de qualité

Et dans le cadre du raccordement RTE :

- Des consensus sur la nécessité d'évaluer les impacts environnementaux pour le raccordement électrique
- Des préoccupations sur certaines espèces d'oiseaux ainsi que sur les effets des champs électromagnétiques
- Les perturbations liées aux travaux de raccordement et les servitudes d'utilité publique

Marion FURY indique la CNDP a rendu un avis sur la réponse des maitres d'ouvrage en décembre 2025. Celui-ci indique que les observations et propositions du public ont globalement été prises en compte, notamment sur les thématiques de l'emploi, de la formation, de l'environnement et de l'aménagement de territoire.

La CNDP recommande toutefois que les maîtres d'ouvrage :

- Définissent, dès le premier mois de la concertation continue, les modalités d'information et de participation des publics ciblés, ainsi que le calendrier associé ;
- Apportent des réponses plus précises aux questions posées par les participantes et les participants, au fur et à mesure de l'avancement du projet, notamment sur les caractéristiques du projet, sur l'emploi et sur l'aménagement des abords du site ;
- Informent le public et publient les études au fur et à mesure de leur disponibilité sur le site internet dédié à la concertation continue ;
- Examinent l'ensemble des propositions formulées par le public et précisent la façon dont les propositions du public sont prises en compte lors de l'élaboration des cahiers des charges des marchés.

Intervention de Framatome

Sébastien MARTOIA, Framatome, rappelle que le dispositif de la concertation préalable a permis d'organiser 18 rencontres avec 28 intervenants extérieurs à la maîtrise d'ouvrage et réunissant 1061 participants. Par ailleurs, 259 questionnaires papier ont été complétés par le public, 841 visiteurs se sont rendus sur le site internet, 10 questions et 30 avis ont été déposés sur le site internet et 20 cahiers d'acteurs reçus. Enfin, 3 débats autoportés ont été organisés et ont réuni 68 participants.

Les avis favorables soulignaient essentiellement la contribution significative du projet aux enjeux de souveraineté énergétique et industrielle, la logique d'implantation de Forge+ au Creusot permettant de pérenniser l'activité du bassin industriel creusotin, les retombées économiques et perspectives en matière d'emploi ainsi que l'impact positif sur l'attractivité du territoire.

Les interrogations et critiques portent quant à elles sur la relance du nucléaire en France au détriment des énergies renouvelables, les doutes sur la fiabilité des perspectives de relance du nucléaire en France, les enjeux de cohabitation entre Forge+ et les riverains du projet, l'impact sur les écosystèmes naturels et la concurrence avec les entreprises du territoire en matière de recrutement.

Pascal ENGELVIN, Framatome, présente les enseignements de la concertation préalable tirés par Framatome :

- Concernant l'insertion dans l'environnement urbain : Attention portée à l'architecture des bâtiments, au bruit, aux vibrations et poussières, au cadre de vie des habitants du quartier du Tennis, au flux autour du site de Feu-de-Verse, et aux risques industriels.
- Concernant l'attractivité, le développement et la capacité d'accueil du territoire : Anticipation des enjeux liés à la scolarité, aux crèches, à la santé, aux transports, loisirs, culture, et activités sportives, ainsi qu'au milieu associatif et aux logements.
- Concernant les retombées économiques pour le territoire : Recourir aux entreprises du territoire, faire du Creusot un pôle d'excellence métallurgique et industriel, créer des emplois qualifiés, maintien de savoir-faire et effet d'entraînement sur l'ensemble de la filière.
- Concernant les modalités de recrutement et formation : Cartographier les emplois à créer, s'appuyer sur les acteurs locaux de recrutement et de formation, proposer des formations en interne et fournir des efforts pour les personnes en reconversion.
- Concernant les enjeux environnementaux : Attention portée à la ressource en eau, au bilan carbone, aux émissions atmosphériques et à la destruction d'habitats naturels.

Intervention de RTE

Emmanuelle GEOFFROY, RTE, indique que les enseignements tirés de la concertation préalable ont nourri les études diligentées par RTE à la suite de la concertation afin que le raccordement électrique réponde au mieux aux attentes locales.

Par exemple, RTE entend éviter les zones boisées et zones urbanisées et envisage un regroupement d'infrastructures.

Présentation du dispositif de la concertation continue

Pascal ENGELVIN, Framatome, présente le calendrier prévisionnel de la concertation continue. Afin de maintenir le lien avec le milieu éducatif, Framatome accueillera dans un premier temps des étudiants de l'IUT du Creusot au sein de ses ateliers de forge le 26 février. Une seconde visite devrait être organisée en mars avec d'autres étudiants de l'IUT ou d'autres universités.

En mars, une réunion d'information sur les marchés futurs permettra d'aborder le sujet des marchés de travaux et d'équipements ainsi que les cahiers des charges techniques avec les entreprises et acteurs économiques.

En avril, un atelier formation et recrutement se tiendra avec la CCI, l'UIMM, l'UMN, le Grand Chalon, et l'Education nationale.

En juin, un atelier environnement sera organisé avec le grand public et les associations environnementales et permettra de traiter les sujets liés à l'eau, aux rejets atmosphériques, au bilan carbone, et aux engagements pris par Framatome dans les futurs marchés de travaux et équipements.

Enfin, un atelier insertion paysagère et architecturale se tiendra en octobre avec les riverains, la CUCM et la ville du Creusot.

La concertation continue se soldera par une réunion publique de clôture réunissant le grand public et les élus locaux.

Pascal ENGELVIN rappelle la possibilité d'organiser des débats autoportés et de déposer des cahiers d'acteurs et des fiches avis tout au long de l'année 2026. Le site internet sera également régulièrement mis à jour, notamment avec les comptes-rendus de chaque rencontre.

Temps d'échanges avec la salle

Hélène PERLEMBOU, animatrice, propose d'ouvrir le premier temps d'échanges avec le public. Elle indique qu'elle prendra les questions par série de trois questions avant de redonner la parole aux intervenants présents en tribune pour y apporter des réponses. Elle invite le public et les intervenants à être concis et directs dans leurs interventions pour permettre au plus grand nombre de pouvoir s'exprimer.

Un participant, membre de l'Union département CGT, souligne que 200 nouveaux salariés représentent donc 200 familles à accueillir. Il souligne le nécessaire

développement des services publics et fait état d'un manque de médecins et de crèches sur le territoire.

Il indique ne pas avoir connaissance d'une formation dispensée en lycée professionnel. Il suggère par ailleurs de s'appuyer sur le lycée professionnel de Montceau.

Il s'interroge sur l'état d'avancement des sujets liés à la vibration et au bruit, à la chaleur, au flux de camions et autres nuisances associées.

Une participante s'interroge sur les dispositifs envisagés par Framatome pour que les publics les plus éloignés de l'emploi n'ayant pas reçu de formations adaptées, ou ne disposant pas de compétences nécessaires, puissent être intégrés au projet Forge+.

Un participant se réjouit de l'avancée du projet Forge+. Afin d'éviter la concurrence entre les entreprises du territoire, il propose de recourir à la sous-traitance dans des territoires voisins et notamment dans l'Autunois. Il précise que le territoire ne possède pas les qualifications requises à ce jour, mais que la formation permettrait de conserver un vivier de compétences à proximité.

• Sur la formation et la réinsertion

Sébastien MARTOIA, Framatome, explique que des dispositifs sont étudiés et seront mis en place pour accompagner, recruter et former les salariés aux métiers spécifiques, tels que celui de forgeron.

Par ailleurs, Framatome entend amplifier les dispositifs d'accompagnement existants pour permettre la réinsertion des publics éloignés de l'emploi (comme le GEIQ), notamment à travers la formation initiale. La taille des pièces fabriquées implique toutefois d'avoir un tuteur/formateur pour chaque personne à former.

A ce titre, une école d'usinage permettra d'accueillir une première promotion d'usineurs en octobre 2026, les premières offres sont sorties. À travers une formation de 6 mois, des jeunes sortis d'école sans expérience pourront intégrer Framatome en 2026. D'autres réflexions sont menées en parallèle.

Pascal ENGELVIN, Framatome, ajoute que Framatome ambitionne d'accueillir des personnes en réinsertion, en recherche d'emploi ou en reconversion.

Framatome cherche par ailleurs à développer des postes adaptés aux femmes mais également aux personnes en situation de handicap autant que faire se peut.

• Sur le recours à la sous-traitance

Sébastien MARTOIA, Framatome, explique qu'il serait trop difficile de transporter les pièces à fabriquer, compte-tenu de leurs dimensions (5 mètres de diamètre et plusieurs centaines de tonnes). Framatome recourt toutefois à la sous-traitance pour la fabrication de plus petites pièces. Il ajoute que l'objectif est aussi de garder l'ensemble du

processus de fabrication sur un périmètre restreint afin de limiter les flux, notamment routiers, induits par le transport de pièces.

En revanche, Framatome s'appuiera tout de même sur différentes entreprises pour d'autres actions.

- **Sur le développement des services publics**

Pascal ENGELVIN, Framatome, rappelle que le développement de services publics pour de santé, de transports, de crèches ou encore d'éducation, ne relève pas de la maîtrise d'ouvrage mais incombe aux services de l'État et à la Communauté urbaine Creusot-Montceau.

En revanche, Framatome s'engage à travailler étroitement avec la CUCM, notamment par des points de rendez-vous réguliers, afin de participer au développement des services publics. A titre d'exemple, Framatome travaille avec Action Logement pour soutenir la création de logements sociaux au Creusot ou dans la région. Framatome et la CUCM travaillent conjointement pour motiver des investisseurs privés à construire des logements. Ces actions ne sont toutefois pas financées par Framatome.

- **Sur les nuisances associées au projet**

Pascal ENGELVIN, Framatome, indique que beaucoup d'études ont été engagées, en particulier sur les vibrations afin d'identifier la provenance des vibrations et leurs impacts. Framatome travaille ensuite avec des entreprises spécialisées afin de les atténuer. Le cahier des charges comporte à ce titre une vigilance particulière sur les différents types de nuisances (poussières, bruit...) en phase chantier et exploitation. Ces éléments constitueront ainsi un critère de sélection des entreprises de construction.

Un participant, ancien président de la pêche du lac de Torcy et fondateur du comité de défense du lac de Torcy, relève que certains industriels du Creusot polluent l'étang Leduc appartenant au bassin de la Bourbince. Celui-ci représente l'eau potable de la ville de Paray-le-Monial. Il se demande ce qui est prévu par Framatome en termes de bassin de rétention et d'alimentation d'eau potable et industrielle.

Il s'interroge sur les moyens de contrôle prévus par Framatome.

Il précise être favorable au projet Forge+ mais recommande de prendre toutes les précautions concernant les enjeux liés à l'eau.

Un participant, ancien salarié de l'atelier nord de Framatome au Creusot, indique qu'à l'issue d'une formation initiale de tourneur, il a été transféré à l'atelier Nord sur de gros tours verticaux. Toutefois, il affirme avoir été bien encadré à son arrivée.

Il rappelle l'existence de CAP, de BP, ou encore de formations dispensées au lycée Léon Blum, qui permettront d'obtenir un personnel qualifié.

En revanche, il émet des réserves quant au fait de recruter des personnes qui n'ont aucune compétence ni connaissances dans le domaine nucléaire.

Il suggère par ailleurs de recruter des femmes dans des métiers parallèles, notamment pour les contrôles tels que le contrôle non destructif, pour lesquels elles sont déjà très compétentes.

Une participante, salariée d'EDF Bourgogne-Franche-Comté, propose de convier la Chambre de commerce et d'industrie à l'atelier sur les achats. Elle précise que des réunions ont déjà eu lieu avec les équipes achats nationales de Framatome mais qu'il faudrait aussi associer la CCI à cet atelier, en plus des entreprises.

Hélène PERLEMBOU, animatrice, relaye une question posée sur une fiche avis : « Vous avez certainement analysé les causes de la perte de compétences. Qu'avez-vous constaté sur notre territoire ? Qu'en avez-vous tiré ? Comment allez-vous recruter ? Sur quels critères ? Où ? Comment prévoyez-vous de faire la remontée en compétences ? »

- **Sur les rejets**

Pascal ENGELVIN, Framatome, explique que les procédés utilisés (essentiellement trempe des forgés pour refroidissement) ne consomment que très peu d'eau puisque celle-ci est recyclée et refroidie dans une boucle fermée.

Framatome reste cependant vigilant concernant sa consommation d'eau, notamment car les installations actuelles comportent de vieilles canalisations. Dans les futures installations, les fuites d'eau seront surveillées.

Par ailleurs, il existe des rejets atmosphériques car les fours fonctionnent actuellement au gaz. Dans ses appels d'offres pour les fours, Framatome a exigé des brûleurs de nouvelle technologie plus performants et qui consomment moins de gaz afin de minimiser ses rejets.

Framatome prévoit également des fours hybrides qui pourront fonctionner aussi bien en gaz qu'en électricité, contribuant ainsi à réduire les rejets atmosphériques.

- **Sur la formation**

Sébastien MARTOIA, Framatome, indique que le site du Creusot a déjà connu une dynamique de recrutement : le site qui accueillait 300 salariés en 2020, en compte plus de 600 aujourd'hui. Framatome a donc été confronté à des problématiques de recrutement similaires à celle qu'il va connaître avec le projet Forge +.

Compte-tenu de la taille des pièces produites, le risque associé en cas d'erreur est d'autant plus important. Par exemple, en 2019, une pièce est devenue hors service après 18 mois de fabrication car une erreur d'usinage est intervenue lors de la dernière étape de fabrication.

Afin d'éviter ces désagréments, les nouveaux salariés sont systématiquement en binôme avec un salarié expérimenté. Les salariés n'ayant aucune expérience bénéficient donc d'un an de formation initiale, en accompagnement en double. Six mois supplémentaires sont ensuite requis pour obtenir un permis de produire.

Par exemple, il existe un besoin supplémentaire pour le métier d'usineur qui est déjà en tension. Framatome entend donc se rapprocher des lycées professionnels du Creusot, de Chalons etc. afin de donner une perspective aux jeunes dès la sortie de l'école.

- **Sur l'emploi des femmes**

Sébastien MARTOIA, Framatome, indique que Framatome a d'ores et déjà recruté des femmes dans des phases de contrôle, mais aussi d'usinage, et cherche à développer ces recrutements en travaillant sur l'ergonomie des métiers. Toutefois, certains métiers comme celui de forgeron nécessitent encore des outillages extrêmement lourds et restent donc difficiles à féminiser.

- **Sur l'inclusion de la CCI**

Pascal ENGELVIN, Framatome, rappelle que l'atelier du mois de mars sur les marchés de construction et commandes d'équipements sera l'occasion d'aborder le sujet. Il indique que Framatome est favorable pour travailler avec des entreprises locales et régionales.

Présentation des avancées depuis la fin de la concertation préalable et des prochaines étapes du projet

Présentation des avancées depuis la fin de la concertation préalable

Pascal ENGELVIN, Framatome, précise que le rapport des maîtrises d'ouvrage rendu le 27 octobre 2025 a permis de bâtir un plan et d'identifier des engagements qui ont été validés par l'équipe Framatome du Creusot, y compris par le directeur général de Framatome.

Plusieurs appels d'offres ont été lancés pour la construction des bâtiments et infrastructures ainsi que pour les équipements (fours, presse, bache de trempe, transformateurs, ponts roulant) en y intégrant les retours de la concertation préalable. L'objectif est de sélectionner les entreprises retenues au cours de l'été 2026.

Un plan d'actions sur l'atténuation des vibrations de la presse a été mis en place. Des réflexions sont menées avec des spécialistes afin de savoir si ces vibrations seront traitées à la source (au niveau de la presse) ou au niveau des équipements sensibles aux vibrations.

Framatome a poursuivi sa campagne de sondages géotechniques jusqu'à 20 mètres de profondeur afin de repérer où se situe la roche, sa profondeur et sa qualité. Les entreprises de construction peuvent ainsi chiffrer le coût de la construction.

Par ailleurs, Framatome a engagé une étude bibliographique afin de rechercher dans les archives du Creusot s'il existe un danger de trouver des munitions de la seconde guerre mondiale sur le foncier. Il s'avère peu probable d'en trouver, bien que le risque zéro n'existe pas.

Framatome rédige également actuellement le dossier d'étude d'impact imposé par la réglementation afin d'obtenir une autorisation d'exploiter.

Pascal ENGELVIN précise que sur la friche industrielle où sera construit le nouvel atelier, des espèces protégées sont présentes. Framatome devra donc aussi reloger ces espèces protégées.

Olivier FROMENT, RTE, rappelle que l'instance locale de concertation organisée le 16 décembre 2025 a regroupé l'ensemble des élus ainsi que les différents représentants de l'Etat et a permis au sous-préfet d'Autun de valider le fuseau de moindre impact pour le raccordement électrique.

Des études de détail ont été lancées pour la définition d'un tracé à l'intérieur de ce fuseau de moindre impact : Études de topologie et pyrotechniques, sondages géotechniques, études de passage en sous-œuvre des obstacles (routes, voies ferrées etc.).

RTE a également lancé des études environnementales, notamment un inventaire faune, flore et habitats permettant la mise en œuvre de la séquence d'évitement, de réduction et de compensation des impacts sur l'environnement (séquence ERC : Eviter, Réduire, Compenser).

Les prochaines étapes

Pascal ENGELVIN, Framatome, explique que Framatome ambitionne de sélectionner l'entreprise de construction d'ici l'été 2026. Celle-ci devra travailler avec l'ensemble des équipementiers qui seront sélectionnés afin de garantir une bonne gestion des interfaces entre le bâtiment et les équipements.

Framatome entend également travailler avec les services de l'Etat et la CUCM sur les sujets d'attractivité afin d'obtenir les infrastructures nécessaires dans les temps et permettre d'accueillir les salariés du nouvel atelier de forge.

Toutes les demandes d'autorisation devraient être déposées en milieu d'année 2026 afin de démarrer l'enquête publique à la fin de l'année.

Olivier FROMENT, RTE, ajoute que les études de détail ont commencé et s'étaleront sur l'ensemble de l'année 2026, en parallèle des études écologiques pour aboutir à une déclaration d'utilité publique du raccordement électrique à la fin de l'année 2026.

Temps d'échange avec la salle

Une participante, vice-présidente du Conseil de développement durable de la CUCM, souhaite davantage d'informations sur le regroupement d'infrastructures d'alimentation et de desserte électrique, notamment concernant le foncier et le fuseau de moindre impact présenté par RTE.

Une participante, membre du Conseil des habitants sud, s'interroge sur l'avancée du projet de parking sur le site de Creusot vêtements.

Un participant se demande s'il existe un pourcentage de fabrication en interne, notamment sur les équipements.

- **Sur la mutualisation des infrastructures**

Olivier FROMENT, RTE, explique que RTE détient actuellement des lignes haute tension (225 000 et 150 000 volts) qui alimentent la zone du Creusot. RTE entend réutiliser ces couloirs de lignes pour construire la liaison souterraine et ainsi regrouper des infrastructures existantes.

Il précise qu'au sein de ce couloir dit « autoroute d'alimentation », sont également présentes des canalisations de gaz, des lignes ENEDIS, etc.

- **Sur le projet de parking sur le site de Creusot vêtement**

Pascal ENGELVIN, Framatome, explique qu'un emplacement à Creusot vêtements, envisagé initialement, apparaît dangereux car les salariés devraient traverser deux fois la route pour se rendre à l'atelier de forge. De plus, le passage par des passerelles serait compliqué pour les camions, et la construction d'un souterrain serait également compliquée.

Dans le cadre de l'appel d'offres avec les entreprises de construction, Framatome demande que des solutions innovantes soient proposées, comme de libérer de l'espace sur le foncier de Feu-de-Verse. Cependant, rien n'est encore figé.

Sébastien MARTOIA, Framatome, ajoute qu'en termes de conditions de travail (proximité, limitation des trajets, sécurité), Framatome favorise une solution directement sur le terrain de Feu-de-Verse.

- **Sur le pourcentage de fabrication en interne**

Sébastien MARTOIA, Framatome, indique que Framatome n'a pas identifié de pièces à réaliser en interne pour les équipements. La question pourra toutefois se poser ultérieurement sur les gros équipements mais cela dépendra du fournisseur retenu, de sa capacité ainsi que de la taille des équipements associés.

Un participant, membre de France Nature Environnement, revient sur les sondages réalisés et suppose que Framatome a identifié l'épaisseur des rejets sur le site et analysé finement leur nature.

Il rappelle que Framatome avait annoncé lors de la rencontre à Montchanin, que les anciens rejets ne seraient pas déménagés, dans la mesure du possible. Il demande ce qu'il en est désormais.

Hélène PERLEMBOU, animatrice, relaye une question posée sur une fiche avis : « Est-il envisageable qu'un réseau de chaleur alimenté grâce à la chaleur des fours soit créé pour chauffer les logements opaques qui sont des bâtiments publics ? Une école d'usinage pourrait-elle se faire sur le bassin minier de Montceau-les-Mines ? »

- **Sur les résultats des sondages réalisés**

Pascal ENGELVIN, Framatome, explique que les sondages réalisés ont permis de relever des traces d'hydrocarbures, du mâchefer ainsi que des déchets de type verre ou faïence disséminés partout sur le site. L'objectif de Framatome est d'atteindre un bilan équilibré en déblais-remblais, pour des questions de coûts. Le terrain est en pente et sera à un niveau de 337 mètres d'altitude. Ce qui sera prélevé en hauteur sera redéposé en bas du terrain.

Le groupe Framatome ambitionne également de recycler plus de 90% des terres sur le foncier, permettant ainsi d'éviter le transport de ces terres.

- **Sur le réseau de chaleur**

Pascal ENGELVIN, Framatome, indique que la réutilisation de la chaleur est étudiée mais reste difficilement réalisable car il est compliqué de transporter la chaleur sur de longues distances.

A priori, la chaleur sera plutôt réutilisée dans les ateliers de Framatome lorsque cela est possible.

- **Sur la possibilité d'une école d'usinage sur le bassin minier de Montceau-les-Mines**

Sébastien MARTOIA, Framatome, indique que l'objectif est aujourd'hui de développer une école d'usinage au Creusot, à proximité des autres ateliers. Il n'existe donc pas de projet sur le bassin minier de Montceau-les-Mines.

Hélène PERLEMBOU, animatrice, relaye deux questions posées sur les fiches avis : 1) « Une étude a-t-elle été menée par rapport au transport des bruts forgés vers l'usine de Saint-Marcel ? »

2) « Comment Framatome a-t-il la main, suivant l'entreprise choisie, pour la construction de Forge+ ? Il s'agit de parts de marché données aux entreprises locales, en sachant que les grands groupes sont pratiquement tous indépendants. »

- **Sur les flux vers l'usine de Saint-Marcel**

Sébastien MARTOIA, Framatome, explique qu'une étude logistique a bien été réalisée, d'autant plus que Framatome a déjà recouru à la sous-traitance japonaise pour les pièces les plus grandes qui arrivent donc du Japon jusqu'à l'atelier mécanique situé dans la zone Harfleur.

Même en fournissant des pièces plus grosses, Framatome est donc parfaitement en mesure de les acheminer jusqu'à Saint-Marcel.

- **Sur le choix de l'entreprise de construction**

Pascal ENGELVIN, Framatome, indique que l'appel d'offres est encore en cours. Framatome travaille avec des entreprises françaises de classe mondiale. Pour certaines, 80% de main d'œuvre locale sera utilisée, ce qui est un critère de sélection pour Framatome.

Une participante souhaite davantage d'informations sur l'école d'usinage de Framatome. Elle demande si celle-ci sera ouverte à tout public et quelles en seraient la capacité ainsi que les exigences en termes d'admission.

Une participante souhaite savoir où en sont les projets d'EPR sans lesquels le projet ne peut se réaliser.

Un participant, demande si le cahier des charges prévoit de limiter le nombre de niveaux de sous-traitance pour la construction.

- **Sur l'école d'usinage**

Sébastien MARTOIA, Framatome, explique que la première promotion est prévue pour le mois d'octobre 2026 avec une formation d'à peu près six mois. Les offres sont d'ores-et-déjà publiées et concernent a priori plutôt des profils de jeunes diplômés, bien que cela reste à confirmer.

La formation sera dispensée au Creusot mais n'est pas réservée aux creusotins.

En termes d'exigence, Framatome a positionné en octobre des équipements pour les jeunes diplômés de formations professionnelles qui sortiraient au mois de septembre 2026. Framatome a déjà lancé des actions de communication envers ces derniers.

- **Sur l'avancée des projets d'EPR**

Pascal ENGELVIN, Framatome, indique que le décret n'est pas encore signé mais comprend a priori les 6 premiers EPR2, avec l'option des 8 EPR2 suivants.

Le projet Forge+ ne s'adresse pas aux 6 premiers EPR qui ont, pour bonne partie, déjà été fabriqués dans les installations existantes au Creusot en sous-traitant les grosses pièces au Japon. Comme évoqué lors de la concertation préalable, l'objectif de Framatome est désormais d'être prêt pour les 8 EPR suivants mais également de répondre à une partie

du marché prévoyant 400 nouveaux réacteurs dans le cadre de la relance du nucléaire dans le monde.

Il y aura par ailleurs d'autres EPR et d'autres réacteurs à l'international.

- **Sur le cahier des charges**

Pascal ENGELVIN, Framatome, précise que Framatome ne limite pas de manière drastique le nombre de niveaux de sous-traitance. En revanche, l'entreprise avec qui Framatome signe doit répercuter les exigences imposées sur tous les sous-traitants.

L'entreprise de construction qui sera sélectionnée prendra un niveau de sous-traitance classique. Dans certains cas, Framatome demande d'avoir la liste des sous-traitants afin de la valider.

Hélène PERLEMBOU, animatrice, relaye une question posée sur les fiches avis : Concernant la rue Bachelard qui serait privatisée, est-ce que les autres utilisateurs ont été consultés ?

- **Sur la rue G. Bachelard**

Pascal ENGELVIN, Framatome, explique que lors de la concertation préalable, les participants ont affirmé la volonté de pouvoir circuler et utiliser la voie, au moins à pied ou à vélo, pour rejoindre plus facilement une partie de la ville.

Ces éléments ont été intégrés par Framatome en première approche mais restent à étudier. Framatome craint que la rue ne soit pas assez sécurisée mais reste ouvert pour créer une allée piétonne, ou cyclable si nécessaire.

Conclusion

Marion FURY, garante de la concertation, rappelle les modalités d'information et de participation du public :

- Sur le site internet dédié : <https://concertation.forgeplus.fr>
- Avec le dossier de concertation et la synthèse du dossier, les comptes rendus des rencontres et ateliers organisés lors de la concertation préalable
- Lors des temps d'échange organisés sur le territoire
- Dans la presse locale et nationale
- Via les campagnes de communication organisées par le maître d'ouvrage présentant la concertation continue et invitant le public à y prendre part
- En participant aux réunions, ateliers, visites
- En organisant un débat autoporté
- En rédigeant un cahier d'acteur
- En contribuant sur le site internet dans la rubrique « participer »

Elle remercie les participants pour leur présence.

Sébastien MARTOIA, Framatome, se réjouit des échanges à venir et remercie l'ensemble des participants pour leur implication. Il encourage les participants à contribuer et accompagner Framatome dans les différentes étapes du projet afin de rentrer, à terme, dans les phases de réalisation.

Annexes – fiches avis non traitées lors de la réunion

Retranscription des fiches avis transmises lors de la réunion publique :

Fiche avis n° 1 : « Quelles sont les dispositions prises concernant les terres polluées du site pendant l'extraction et l'insécurité de celle-ci »